



## Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 10 octobre 2017

Compte rendu affiché le : 18 octobre 2017

Date de la convocation : 2 octobre 2017

Nombre de délégués : 18

Nombre de délégués concernés : 18

En exercice : 18

En exercice : 18

Présents : 17

Présents : 17

Votants : 16

Votants : 16

Présents:

CCFE : Valérie Da Fonte, Patrick Demmelbauer, Sébastien Dehayes, Armelle Desjoyaux, Georges Rochette, Jean Marc Chanavat, Georges Vincent

CC MDL: Pascal Murigneux, Philippe Morales, Serge Forissier, Marcel Berne, Patrick Villard

SEM : Jean Yves Charbonnier, André Charbonnier, Pascal Gonon

Ste Catherine :

St André la Côte : Roger Reynard

Excusés :

Assistaient à la réunion : Yves Piot, Michel Rizoud (suppléant CCMDL)

**Secrétaire de séance : Pascal Gonon**

### DÉLIBÉRATION n° 711: CRÉATION ET SUPPRESSION D'EMPLOI DANS LE CADRE D'UN AVANCEMENT DE GRADE

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le Président propose au Comité Syndical la création d'un emploi d'Adjoint technique principal de 2ème classe (grade d'avancement) pour assurer la fonction d'adjoint d'entretien expérimenté

#### • SUITE À L'AVANCEMENT DE GRADE, L'ANCIEN EMPLOI CORRESPONDANT À L'ANCIEN GRADE DÉTENU PAR L'AGENT EST SUPPRIMÉ :

Après avoir entendu Jean-Yves Charbonnier le Président dans ses explications complémentaires, après avis du Comité Technique (Intercommunal) rendu le 20/09/2017. et après en avoir délibéré,

- DECIDE Le Comité Syndical,
- la suppression, à compter du 31 décembre 2017 d'un emploi permanent à temps d'Adjoint technique 2ème classe (grade d'origine),
  - la création, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017, d'un emploi permanent à temps complet d'Adjoint technique principal de 2ème classe (grade d'avancement),
- PRECISE ▪ que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical autorisent le président à créer et supprimer l'emploi dans le cadre d'un avancement de grade comme décrit ci-dessus

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier, le 10 octobre 2017

Le Président

Jean Yves Charbonnier

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20171010-711-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2017